

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Au 31 décembre 2024

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant,
« Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)



Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader ») (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers annuels du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds consiste à obtenir un revenu et à procurer une croissance du capital à long terme au moyen d'un portefeuille diversifié composé principalement de titres de capitaux propres; toutefois, d'autres types de titres produisant un revenu assimilables à des actions, à des titres de créance et à des titres du marché monétaire peuvent servir à atteindre cet objectif.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Crusader Asset Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Crusader »). Le portefeuille du Fonds sera investi principalement dans des actions canadiennes. Le Fonds n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers. Le Fonds ne sera pas limité par des considérations sectorielles pour ses placements. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a généré des rendements de 19,09 % pour la série A, de 21,58 % pour la série O et de 20,48 % pour la série F.

Au 31 décembre 2024, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 11,5 M\$, comparativement à 10,0 M\$ au début de l'exercice. Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 253 600 \$ au cours de l'exercice.

Le rendement du Fonds a été favorisé le plus par les placements du portefeuille dans les titres de producteurs aurifères et de compagnies d'assurance. La pondération de ces titres au sein du portefeuille était disproportionnellement élevée par rapport à leur pondération au sein de l'indice composé S&P/TSX. Le Fonds ne détenait aucun titre du secteur des télécommunications en raison de leur rendement nettement inférieur à celui de l'indice composé S&P/TSX, ce qui a aussi contribué positivement au rendement relatif.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Par contre, la pondération des FPI au sein du Fonds était plus élevée que leur pondération au sein de l'indice S&P/TSX. Ces titres ont toutefois généré un rendement inférieur sur une base relative. Le Fonds ne détenait pas de position dans Shopify, ce qui a nui à son rendement relatif. Finalement, le Fonds détenait une option de vente servant à protéger le portefeuille en prévision de rendements négatifs de l'indice pour les actions en général. Une perte sur cette option a cependant contribué au rendement relatif négatif.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de l'exercice, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Les positions du Fonds ne divergent pas de façon significative des positions susmentionnées qui ont permis au Fonds de surclasser l'indice composé S&P/TSX. Le Fonds bénéficiera ainsi au maximum d'un rebond cyclique ou d'une expansion plus générale de l'activité économique.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Avec prise d'effet le 30 juin 2024, Paul Fahey a démissionné du comité d'examen indépendant du Fonds (le « CEI »). Avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024, Donna Peters Imbrogno a été nommée membre du CEI.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 93 509 \$ (TVH incluse) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (31 décembre 2023 – 82 171 \$).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 48 359 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (31 décembre 2023 – 47 106 \$).

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Série A

Exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net par part¹					
Actif net au début	10,56 \$	10,95 \$	8,77 \$	6,42 \$	9,66 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,45	0,40	0,28	0,27	0,35
Total des charges	(0,26)	(0,25)	(0,24)	(0,19)	(0,15)
Profits (pertes) réalisés	0,26	(0,05)	1,88	1,18	(3,56)
Profits (pertes) latents	1,53	(0,88)	(0,21)	1,21	(0,10)
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	1,98 \$	(0,78) \$	1,71 \$	2,47 \$	(3,46) \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	– \$	(0,04) \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	(0,20)	(0,12)	(0,11)	(0,05)	(0,16)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–
Total des distributions^{2, 3}	(0,20) \$	(0,16) \$	(0,11) \$	(0,05) \$	(0,16) \$
Actif net à la fin^{2, 3}	12,36 \$	10,56 \$	10,95 \$	8,77 \$	6,42 \$
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	237 143 \$	217 600 \$	1 405 974 \$	288 458 \$	260 884 \$
Parts en circulation	19 180	20 607	128 394	32 903	40 622
Ratio des frais de gestion ⁵	2,09 %	2,33 %	2,33 %	2,33 %	2,34 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,09	2,41	2,46	2,45	2,53
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	54,9	219,2	224,6	91,8	55,3
Ratio des frais d'opération ⁷	0,14	0,21	0,25	0,27	0,19
Valeur liquidative par part, à la fin	12,36 \$	10,56 \$	10,95 \$	8,77 \$	6,42 \$

Notes

1. Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
4. Données à la fin de la période indiquée.
5. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
7. Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Série F

Exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net par part¹					
Actif net au début	10,64 \$	11,04 \$	8,80 \$	6,47 \$	9,71 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,47	0,44	0,28	0,28	0,35
Total des charges	(0,15)	(0,13)	(0,13)	(0,10)	(0,08)
Profits (pertes) réalisés	0,26	0,02	1,94	1,11	(3,67)
Profits (pertes) latents	1,57	(0,5)	0,14	1,20	(0,19)
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	2,15 \$	(0,17) \$	2,23 \$	2,49 \$	(3,59) \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	– \$	(0,06) \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	(0,31)	(0,22)	(0,02)	(0,17)	(0,22)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–
Total des distributions^{2, 3}	(0,31) \$	(0,28) \$	(0,02) \$	(0,17) \$	(0,22) \$
Actif net à la fin^{2, 3}	12,49 \$	10,64 \$	11,04 \$	8,80 \$	6,47 \$
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	10 465 582 \$	8 979 889 \$	8 452 711 \$	2 625 560 \$	1 750 529 \$
Parts en circulation	837 653	843 937	765 324	298 192	270 592
Ratio des frais de gestion ⁵	1,20 %	1,18 %	1,20 %	1,20 %	1,21 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,26	1,18	1,36	1,31	1,34
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	54,9	219,2	224,6	91,8	55,3
Ratio des frais d'opération ⁷	0,14	0,21	0,25	0,27	0,19
Valeur liquidative par part, à la fin	12,49 \$	10,64 \$	11,04 \$	8,80 \$	6,47 \$

Notes

1. Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
4. Données à la fin de la période indiquée.
5. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
7. Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander

(auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Série O

Exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net par part¹					
Actif net au début	10,90 \$	11,50 \$	9,09 \$	6,68 \$	10,25 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,48	0,46	0,30	0,28	0,36
Total des charges	(0,05)	(0,03)	(0,04)	(0,02)	(0,02)
Profits (pertes) réalisés	0,28	0,11	2,12	1,16	(3,62)
Profits (pertes) latents	1,70	(0,59)	0,12	1,20	0,43
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	2,41 \$	(0,05) \$	2,50 \$	2,62 \$	(2,85) \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	– \$	(0,13) \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	(0,41)	(0,45)	(0,19)	(0,24)	(0,43)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–
Total des distributions^{2, 3}	(0,41) \$	(0,58) \$	(0,19) \$	(0,24) \$	(0,43) \$
Actif net à la fin^{2, 3}	12,81 \$	10,90 \$	11,50 \$	9,09 \$	6,68 \$
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	807 835 \$	847 841 \$	3 236 652 \$	3 301 079 \$	2 322 536 \$
Parts en circulation	63 078	77 807	281 365	362 960	347 864
Ratio des frais de gestion ⁵	0,30 %	0,28 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,37	0,28	0,48	0,44	0,57
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	54,9	219,2	224,6	91,8	55,3
Ratio des frais d'opération ⁷	0,14	0,21	0,25	0,27	0,19
Valeur liquidative par part, à la fin	12,81 \$	10,90 \$	11,50 \$	9,09 \$	6,68 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Frais de gestion

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,80 % par an pour les parts de série A et de 0,80 % par an pour les parts de série F. Aucuns frais de gestion ne sont facturés au Fonds en ce qui a trait aux parts de série O, mais les investisseurs paient des frais de gestion négociés.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 1,00 % par an ont été versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 55,6 % des frais de gestion des parts de série A.

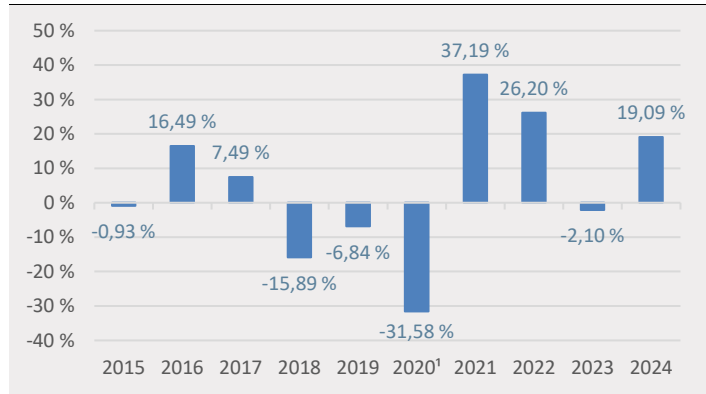
Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 30 décembre 2014. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les frais de gestion pour la série A sont passés de 2,00 % à 1,80 %, et ceux de la série F sont passés de 1,00 % à 0,80 %. Cette modification aurait pu avoir une incidence sur le rendement du Fonds si elle avait été en vigueur pendant toute la période d'évaluation du rendement.

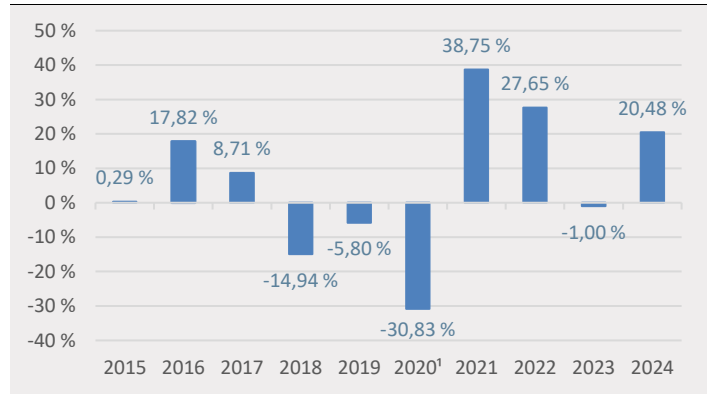
L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Rendements annuels

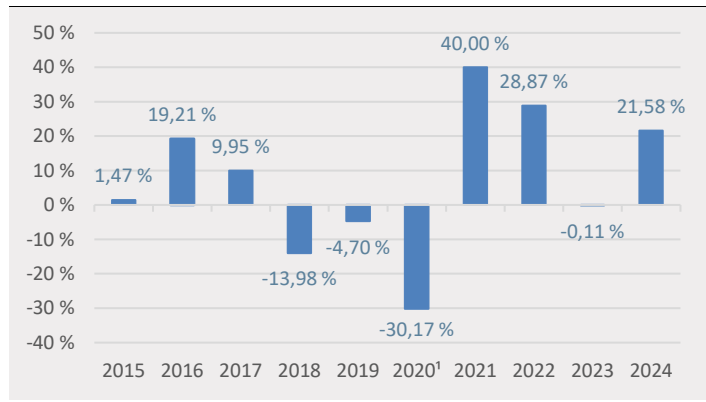
Série A



Série F



Série O



1. Rendement retraité pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander

(auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Rendements annuels composés

Le tableau qui suit présente une comparaison du rendement annuel composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et du rendement de l'indice de rendement total composé S&P/TSX. Les rendements de l'indice de rendement total composé S&P/TSX sont calculés sans déduction des frais et charges, tandis que le rendement du Fonds est calculé après cette déduction.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	1 an		3 ans ²		5 ans ²		10 ans ²	
Rendement annuel composé								
Série A ¹	19,09	%	13,74	%	6,67	%	2,99	%
Série F ¹	20,48		15,04		7,88		4,17	
Série O ¹	21,58		16,10		8,88		5,25	
Indice de rendement total composé S&P/TSX ³	21,65	%	8,58	%	11,08	%	8,65	%

Notes

- 1. Les rendements se fondent sur la valeur liquidative par part des séries pertinentes du Fonds en présumant que toutes les distributions ont été réinvesties.
- 2. Les rendements composés pour la période sont annualisés.
- 3. TSX © Copyright 2024 TSX Inc. Tous droits réservés.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Aperçu du portefeuille

% de la valeur liquidative		% de la valeur liquidative	
Les 25 principaux placements		Composition de l'actif	
Société Financière Manuvie	5,8 %	Actions canadiennes	78,9 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,5	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4
Banque Royale du Canada	5,0	Fiducies de revenu	9,5
Banque Nationale du Canada	4,9	Autres actifs moins les passifs	(0,3)
Alamos Gold Inc.	4,8	Actions américaines	10,5
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,5	Total	100,0 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,5	Composition sectorielle	
Banque de Montréal	4,2	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4 %
Primaris Real Estate Investment Trust	4,1	Énergie	18,7
BXP Inc.	3,9	Services financiers	54,7
iShares MSCI China ETF	3,8	Matières	25,5
Tamarack Valley Energy Ltd.	3,8	Autres actifs moins les passifs	(0,3)
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	3,7	Total	100,0 %
Chemtrade Logistics	3,6		
HudBay Minerals Inc.	3,6		
Lundin Gold Inc.	3,4		
Société financière IGM Inc.	3,4		
Dundee Precious Metals Inc.	3,3		
Groupe Banque TD	3,3		
Total Energy Services Inc.	3,1		
Mines Agnico Eagle Limitée	2,9		
Veren Inc.	2,8		
Suncor Énergie Inc.	2,8		
Canadian Natural Resources Ltd.	2,5		
Lundin Mining Corp.	2,1		
Total	95,3 %		



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com